

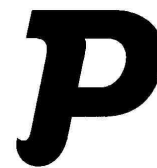


Union Départementale
des Syndicats CGT
8, Place Malus
18000 BOURGES

-O-O-O-

ISSN 1168-0423
Prix : 0,15 €

Dispensé du Timbrage
Bourges CTC



PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

N° 366
AOUT/SEPT. 2013

Déposé le 25/09/2013

Edito

TROP D'IMPOTS ... TUE LA CLASSE OUVRIÈRE

Que de mauvaises nouvelles, en cette rentrée, pour des milliers de foyers et des millions de citoyens dans ce pays ! Réforme des retraites, hausse de la TVA au 1er janvier 2014, hausse des charges afférentes au loyer, annonce de coupes sombres dans le budget de l'assurance maladie et dans la branche famille, avec compensation des cotisations dites « patronales » par l'impôt, explosion de l'impôt sur le revenu et l'annonce qui n'est absolument pas une surprise, d'une taxe carbone pour tous, à la Sarkozy.

Quand je dis pour tous, ce n'est pas totalement vrai. Les plus riches vont encore s'en sortir et le patronat aussi (et comme ce sont souvent les mêmes ... jackpot !) car pour les premiers, leurs revenus sont souvent très conséquents, donc pas de difficulté à faire « vert » pour l'habitat ou dans leur consommation. Pour les seconds, rien à déboursier de leur poche ! Par contre, la richesse créée par les travailleurs sera encore ponctionnée pour s'acquitter soit de travaux, soit de la taxe. Dans l'hypothèse bien sûr où le gouvernement oblige les entreprises à mettre le respect de la nature et des citoyens au cœur de leur contrat social. Pour l'instant, ce n'est pas vraiment le cas. Et si cela l'était, il y aurait forcément une compensation financière gouvernementale, donc de la population.

Il faut faire attention à ne pas tomber dans un piège qui nous ferait passer de la défense et du respect de l'environnement qui est tout à fait légitime, à une sacro-sainte idéologie, orchestrée par un lobbying industrialo-financier européen, voire mondialisé.

Depuis deux ans, plus de 25 millions de foyers sont devenus impossibles alors qu'ils ne l'étaient pas et des aug-

mentations quasi généralisées ont eu lieu avec parfois explosion des sommes à payer. Pourquoi ? Parce que ce gouvernement n'est pas revenu sur ce qu'avait fait l'ancien, le gel du barème de l'impôt. Mais ça non plus ce n'est pas une surprise puisque, souvenez-vous, quand Hollande a renégoциé le non retour au 3 % (chiffre absurde et inutile sauf pour nous assécher financièrement), la contrepartie pour l'année 2013 et 2014 était de faire rentrer de l'argent dans les caisses de l'Etat par n'importe quel moyen. Donc l'impôt sur le revenu, dit « plus juste » (ce n'est pas le cas en réalité), comme ce qui a été dit plus haut, fait partie des injonctions, recommandations pour le discours policé de la commission européenne.

Pour des millions de salariés et de retraités, l'imposition ou l'augmentation de l'impôt a des conséquences désastreuses sur leur niveau de vie. Sans réellement gagner plus d'argent, certains vont devoir faire une croix sur la gratuité de la restauration scolaire pour les enfants, sur les transports en commun, sur les aides au logement et à la famille et avec la hausse du quotient familial et des certains calculs, les plus précaires risquent de ne plus avoir accès aux minima sociaux, aux épiceries sociales, aux logements sociaux. Tout ça mis en place par un gouvernement dit de « gauche ».

Non, ce Président, ce gouvernement, le parti socialiste où qu'il se trouve, n'est pas social, il est complice du capital. C'est un ennemi de classe. A bon entendeur

Sébastien MARTINEAU
Secrétaire Général de l'UD-CGT

Sommaire :

- Edito : Trop d'impôts ... tue la classe ouvrière.
- P 2 & 3 : Action du 10 Septembre : motion à la Préfecture.
- P 4 - 5 : Vie syndicale - Formation syndicale.
- P 6 : Fin du conflit des facteurs de Sancerre.
- P 7 : Indecosa-CGT 18 : Communiqué et Assemblée Générale
- P 8 : 5 Novembre à Roanne.



AGENDA

JOURNEES D'ETUDE les 13 & 14 Novembre 2013 à BOURGES

*Protection Sociale - Assurance Maladie -
Fiscalité, Construction Européenne.
seront les thèmes abordés
au cours de ces deux journées.*



10 SEPTEMBRE 2013

ACTION POUR LES RETAITES

MOTION déposée à la Préfecture du Cher

Les syndicats CGT du département du Cher, ses militants, ses adhérents, ainsi que la grande majorité des salariés, des retraités, des chômeurs et des jeunes de ce département, les manifestants d'aujourd'hui et ceux de demain, réaffirment leur opposition la plus ferme au projet de loi du gouvernement Hollande, de Gattaz et de Berger. Pourquoi ces trois là ? Le dernier a proposé un texte au gouvernement et au patronat, le Medef l'a amendé, l'exécutif veut l'imposer.

Cette réforme, comme du temps de Sarkozy, est une contre-réforme. Nous donnions en 2010 la définition du mot réforme, tirée du dictionnaire de langue française : « changement de caractère profond, radical apporté à quelque chose en particulier à une institution et visant à améliorer son fonctionnement ».

Un vrai changement radical visant des améliorations aurait dû revenir sur l'ensemble des mesures Balladur, Juppé, Fillon et Woerth, soit l'ensemble des lois adoptées depuis 1993. Au contraire, ce gouvernement dit de « gauche » a fait le choix de renforcer et durcir l'ensemble des dispositifs existants. Le parti socialiste, dans la totalité de sa politique, trahit non seulement ceux qui ont pu croire à un changement social significatif dans ce pays, mais aussi ceux qui pensaient que cet état s'affranchirait de l'emprise et de la gouvernance économique et sociétale du patronat français, du capital européen et de la gouvernance européenne et mondiale. Tout cela peut paraître utopique et irréaliste pour certains et à l'encontre des bien-penseurs médiatisés, pourtant cela est parfaitement réalisable avec une réelle volonté politique.

Contrairement à cela, en s'inspirant du rapport Moreau, le gouvernement s'attache à continuer de détruire méthodiquement ce que le CNR dont la CGT et les communistes, ont construit à la fin de la guerre et à la suite des mouvements ouvriers qui ont amené à des conquêtes sociales progressives pour tous.

L'enquête et l'écriture d'un rapport concernant la vie et l'avenir des millions de salariés et de fonctionnaires, de retraités et de jeunes, confiées à quelqu'un qui ne connaît pas le salariat, qui ne sait pas comment vivent la majorité des salariés, des retraités, qui ne connaît rien de la souffrance quotidienne des chômeurs, des travailleurs à bas salaires de leurs familles et qui préconise de tels reculs sociaux, ne peut qu'être illégitime et non recevable par l'ensemble de la classe ouvrière.

Les élus et représentants du personnel, de par leur expérience dans les institutions représentatives du personnel (CE, DP, CTC, CHSCT), avec les syndicalistes militant dans les entreprises, les organisations syndicales territoriales, les mandatés dans les instances territoriales sont les mieux à même de pouvoir donner un avis et faire des recommandations pour le monde du travail et la protection sociale. Comment un gouvernement, seulement en lien avec de pseudo-experts acquis à la cause de la bourgeoisie et du capital, peut-il nous asséner pendant des mois avec le concours de la plupart des médias, que puisque nous vivons plus longtemps, il y aurait un déficit de la Sécurité Sociale ?

Le problème de la protection sociale ce n'est pas un problème de dépenses, mais un problème de financement et de gouvernance. La mise en place des ordonnances de 67 a permis au gouvernement, au patronat et au réformisme d'accaparer la gestion des caisses de Sécurité Sociale qui ne sont ni plus ni moins que les caisses de collecte et distribution de notre salaire socialisé, et non différé, cela afin d'organiser la propagande nationale qui nous est régulièrement servie sur le coût du travail !

Nos retraites, parce que c'est de cela qu'il s'agit aujourd'hui, mais plus largement l'ensemble de la Sécurité Sociale, car toutes les branches sont maintenant concernées avec le transfert des cotisations familles sur l'impôt (CSG voire une partie de l'augmentation de la TVA). De même le début d'un débat

sur la branche maladie qui se fera à l'automne ne présage rien de bon.

Par contre c'est l'ensemble du patronat qui sortirait gagnant dans l'ensemble des discussions actuelles. En effet, les projets actuels ne comprennent que des mesures favorables à ce que les propriétaires de capitaux privés puissent encore faire plus de profits. Crédit-impôt-compétitivité, dérèglementation des normes et du Code du Travail, transfert des cotisations familles sur l'impôt et les taxes, simplification de l'administration pour les entreprises et dernièrement une réflexion sur la baisse de l'impôt sur les sociétés.

Dans le même temps, rien pour les salariés, les retraités, les chômeurs : aucune revalorisation des minima sociaux, du SMIC et des pensions, voire des baisses de salaire et la désindexation des caisses complémentaires et le maintien du gel du point d'indice des fonctionnaires. La mesure concernant la pénibilité ne correspond pas à l'attente des salariés puisque peu de travailleurs rempliront les conditions nécessaires à sa prise en compte. De plus, elle divise les salariés devant le poste de travail à l'intérieur de l'entreprise, comme à l'extérieur, d'un territoire à un autre, d'une usine à l'autre. Et cela sur le seul fait du prince. Avec ce système, le gouvernement introduit la notion de compte par points dans le calcul d'une partie de la pension. Nous sommes résolument contre cette méthode. La CGT revendique un système par répartition avec comme financement exclusif la cotisation et donc le salaire socialisé dont les créateurs sont les seuls salariés par leur production de richesses. Il faut donc augmenter massivement les salaires bruts et le taux de cotisations dites « patronales ». Nous ne voulons pas que la protection sociale soit financée par l'impôt qui pourrait demain être affecté à autre chose. Ce n'est pas le fondement de la création de la Sécurité Sociale d'après guerre.

Il nous apparaît, après une longue expérience aux côtés des salariés, que l'ensemble des métiers est pénible. Pénibilité physique, psychique ou émotionnelle, voire le tout en même temps, entraîne une souffrance au travail et ne permet pas de vivre longtemps en bonne santé. La retraite n'est pas une période d'inactivité. Ça, c'est la vision du capital. La retraite c'est une période d'activité sociale intense, mais libérée de la subordination aliénante de la production et du temps. Cette période doit être la plus longue possible et un départ à 55 ans pour tous serait un vrai progrès social.

La cotisation famille, que le gouvernement veut supprimer du financement sur les salaires, est depuis sa création un revenu directement lié à la reconnaissance du travail effectué par les parents. Le patronat n'a eu de cesse de se désengager de ses responsabilités vis-à-vis des travailleurs et surtout des plus précaires. Cette branche de la Sécurité Sociale a toujours été la cible pour le capital. Pour la CGT, nous sommes attachés à cette partie de revenu (et non pas d'aides). Cela fait partie de notre socle social commun.

Enfin, un dernier mot qui concerne l'actualité : c'est bien entendu les violences en Syrie. Chacun aura suivi ce conflit monstrueux qui dure maintenant depuis plus de deux ans et qui a pris une tournure politico médiatique nous menant droit à un conflit international armé. La posture de Hollande comme chef de guerre impérialiste mondial, ne présage rien de bon pour le peuple syrien dans son ensemble. Des citoyens sont massacrés, personne ne peut le nier. Mais par qui et pourquoi ?

On nous refait le même coup que pour l'Irak, le Kosovo ou l'Afghanistan, où les bons seraient d'un côté et les mauvais de l'autre.

Dans tous les cas, la force guerrière n'est pas une solution pour mettre fin à un conflit armé, mais c'est la seule méthode que les impérialistes occidentaux ont pour imposer leur diktat aux peuples. Seuls les grands groupes, les fabricants d'armes, les producteurs d'acier, de cuivre, les banques ont des intérêts dans ces guerres.

L'image de la France, pays du métissage des cultures, de la tolérance, des droits de l'Homme et des Libertés est ternie sur la scène internationale par la position isolée de ses représentants.

Agir en faveur de la Paix pour la négociation politique demeure une urgence en Syrie comme partout dans le Monde.

Pacifiste, anti-impérialiste, anticapitaliste, la CGT refuse cet engrenage de la guerre et exige le retrait de la France de l'OTAN.

Enfin, de qui se moque-t-on ? La France aurait les moyens de faire la guerre, mais pas ceux de verser des retraites décentes ?

Merci.

Sébastien MARTINEAU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de RENTRÉE de l'UD

L'Union Départementale a tenu son Assemblée Générale le 12 septembre dernier.

54 participants représentant 21 syndicats d'actifs et 10 de retraités ont débattu de l'actualité politique et économique, de la manifestation du 10 et des suites à donner, de l'état d'esprit des salariés et du travail militant accompli en cette rentrée.

D'une manière générale et compte tenu de la période dans laquelle nous sommes, la mobilisation du 10 est à prendre en considération comme point d'ancrage à plus d'explications de ce que veulent

nous faire ce gouvernement, le patronat et les organisations réformistes.

Il a été évoqué le martèlement idéologique qui nous est imposé par les médias et leurs « experts » économiques. C'est principalement pour cette raison que les salariés ont du mal à voir une sortie de leurs problèmes.

Pour autant, les militants se disent convaincus que le travail fourni et à fournir finira par faire prendre conscience qu'un autre avenir est possible. Qu'il faut durcir le ton envers le patronat et les réformistes.

16 Septembre 2013 : Venue du Ministre des Finances Moscovici

Le Ministre de l'Economie et des Finances, en visite dans le département le lundi 16 septembre a reçu une délégation de l'Union Départementale en Préfecture pendant plus d'une heure. Enfin quand je dis le Ministre, nous avons eu en face de nous un conseiller politique (ça tombe bien) très agréable et très courtois, au regard de nos interventions.

Nous ne l'avons surtout pas agressé, ce n'était pas le but, notre posture consistant à lui poser des questions très précises sur des sujets comme les industries de défense, les centres des finances publiques et l'avenir des personnels, la politique de santé, le chômage, l'industrie et des questions beaucoup plus larges sur la politique générale : l'Europe et le Parti Socialiste qui est, de ses dires, social démocrate.

Nous n'avons eu aucune réponse précise, mais ça on s'en doutait un peu. C'est comme d'habitude, des garanties sont données au patronat, mais absolument rien pour les

salariés, mise à part la certitude qu'il faut se serrer la ceinture, accepter, se taire, attendre on ne sait quoi et tout va bien.

Il nous a fait un couplet sur l'Europe, un autre sur la comparaison Franco-allemande, un troisième sur les déficits et le remboursement de la dette. Autant dire, qu'arguments contre arguments il s'est vite rendu compte que notre position contredisait sa vision idyllique du monde parfait, tel qu'il a essayé de nous le vendre.

Un point positif (quand il y en a un, il faut le souligner) : il nous dit que la dette publique, comme il nous l'a servie était en réalité en partie une dette privée. On n'est toujours pas d'accord, mais on avance.

Ce genre de rencontre n'apporte pas de changements malgré la détermination des camarades présents, nous le savons. Cependant, il est important de montrer notre volonté de peser, de discuter, de combattre partout où nous pouvons être présents et devant n'importe quel interlocuteur.

FINANCES : Cotisations & FNI

Nous vous rappelons que les FNI et les cotisations 2012 doivent être impérativement réglés avant le 31 décembre 2013, date à laquelle l'exercice comptable, qu'il soit confédéral, départemental ou dans le syndicat, doit être clôturé.

Tous les versements à COGETISE après cette date, seront reversés sur le compte du FNI et n'entraînera de fait aucune redistribution aux structures. Ce sont des moyens financiers, donc de l'activité, perdus pour les structures locales.

Concernant l'année 2013, d'importants retards de versements apparaissent via les états confédéraux, malgré les rappels effectués dans les syndicats et dans notre bulletin.

La constance dans la politique financière (budget prévisionnel, mise en place d'une CFC, le 1% et son suivi,.....) ainsi que la syndicalisation doivent être notre préoccupation quotidienne, pour l'indépendance et la qualité de vie syndicale de notre organisation.

Entreprise PARKER à VIERZON

NAO (Négociations Annuelles Obligatoires)

Des réunions d'informations du personnel ont été organisées. Des débrayages ont été effectués, mais n'ont pu être poursuivis car trop peu suivis.

Nous avons obtenu 1,8 % en augmentation générale et 0,5 % pour les augmentations individuelles. Un talon de 50 € pour les salaires inférieurs à 1.800 €, ainsi qu'une prime d'équipe de 0,80 à 0,83 €uros.

Remplacement de tous les départs en retraite de l'entreprise par des salariés en CDI plus 6 embauches en CDI si signature.

Rappel : la CGT revendique 5 % d'augmentation de salaire et l'embauche de 10 intérimaires. Nous avons gagné sur l'emploi, mais pas sur les salaires.

LA FORMATION SYNDICALE

◆ Stage N2 1ère partie du 14 au 18 Octobre

Nous vous informons que la session du Stage N2 - 1ère partie prévue du 14 au 18 Octobre 2013 aura bien lieu. Grâce à la bonne qualité de la vie syndicale de syndicats organisés ayant préinscrit leurs militants, nous n'avons pas eu à faire de lancement.

Le collectif formation syndicale remercie ces syndicats.

*Le responsable à l'Education Syndicale
Nicolas LEPAIN*

Formations du second semestre 2013 :

◆ JOURNEES D'ETUDE les 13 & 14 Novembre 2013 à BOURGES

Thèmes abordés :

13 Novembre : Protection Sociale - Assurance Maladie - Fiscalité.

14 Novembre : Construction Européenne

◆ Journées formation COGITIEL les 12, 13 et 14 Novembre 2013 à VIERZON

A ce jour, 5 inscrits(es).

◆ Stage CHSCT Harcèlement à BOURGES

25 - 26 et 27 Novembre 2013

Déposez vos congés éducation auprès de vos employeurs

UN MOIS AVANT le DEBUT de la formation et vos inscriptions à l'UD. Merci

LA POSTE..... Fin de Conflit des facteurs de Sancerre.

Une lutte en 4 G : Gagnante, Groupée, Généreuse, Galvanisante.

GAGNANTE ! Les agents peuvent sortir la tête haute de ce conflit. A l'annonce de la réorganisation instaurant un 3^{ème} jour de sécabilité obligatoire par semaine, un découpage des tournées à la hache, une suppression d'emploi, le remplacement des scooters par des voitures et tout ça avec un temps de travail minimisé alors qu'environ 600 « heures supplémentaires » sont déclarées par an, les agents de Sancerre ont décidé d'un appel à la grève. C'est ainsi que tous les syndicats ont été invités à déposer un préavis à partir du 29 août dernier et que CGT, FO et SUD ont répondu présents.

Dès le début du conflit, la direction a usé de la provocation pendant et en dehors des audiences avec des termes allant du « foutage de gueule » en passant par l'embauche d'intérimaires, qui sous la houlette de cadres, servaient de briseurs de grève. On peut d'ailleurs légitimement s'interroger sur l'efficacité de ces « cadres » et de l'organisation parallèle où 30 personnes se retrouvent en grande difficulté pour effectuer le travail de 13 grévistes. Seule une petite partie du courrier fût distribuée et pas uniquement dans les bonnes boîtes à lettres.....**Comme quoi, le métier de facteur ne s'improvise pas !!!!!**

Il faut aussi s'interroger sur le coût des huissiers, de la location de locaux à Cosne/Loire, des intérimaires. L'utilisation de ces derniers, embauchés à posteriori du début de la grève, est d'ailleurs jugée illégale par les inspections du travail du Cher et de la Nièvre.

Le résultat de cette action a permis de faire reculer les prétentions de La Poste avec le retrait du 3^{ème} jour de sécabilité par semaine, le report de la réorganisation, le rééquilibrage des positions de travail, 2 semaines sans sécabilité ou le paiement des indemnités de rouleur et de remplacement.

GROUPEE ! Dès le premier jour, les grévistes se sont rassemblés devant le bureau et ils ont organisé leur lutte par une pétition qui a recueilli plusieurs centaines de signatures, des tracts aux usagers, une participation en tête de manifestation sur les retraites à Bourges le 10 septembre etc.....

Cette action a concerné 15 grévistes au total entre le premier et le dernier jour sur une vingtaine d'agents dont certains étaient absents mais solidaires... Chaque matin à la prise de service, un abri était monté pour se regrouper et discuter de la stratégie. A chaque audience, un gréviste au minimum est venu avec les syndicats afin de porter au plus près la parole de ses camarades malgré les menaces de la direction sur les absences « irrégulières » déclarées non conformes au Code du Travail par l'inspection du travail.

Enfin, la poursuite du conflit fût décidée à chaque assemblée générale journalière, les facteurs étant bien les acteurs et décideurs principaux de leur lutte. Cela s'est révélé vrai jusqu'au dernier jour avec le protocole de fin de conflit qui permet d'acter les avancées, certes toujours améliorables, de cette lutte.

GENEREUSE ! Très rapidement, une caisse de solidarité a récolté les soutiens financiers des postiers du Cher et d'autres départements, des militants syndicaux ou des syndicats des autres professions. Cette solidarité a permis de maintenir un haut niveau d'action pendant 15 jours en permettant de compenser une bonne partie des pertes financières et en contrant les manœuvres de division des grévistes, sournoisement orchestrées par la Direction.

La CGT et les grévistes remercient chaleureusement tous les signataires de la pétition, les donateurs quel que soit le niveau de leur aide qui ont remis au goût du jour la notion de solidarité entre travailleurs et population.

GALVANISANTE ! Les facteurs de Sancerre ne prétendent pas avoir fait céder la Direction du site sur toutes les revendications mais ils savent que leur détermination et leur unité ont permis que « l'incontournable » 3^{ème} jour de sécabilité ne voie pas le jour.

Cette action a aussi dépassé le cadre de Sancerre, avec les centaines de pétitions de postiers du Cher qui ont bien compris que les mauvais coups ne se limitent pas à ce bureau.

Ce qui est vrai avec le 3^{ème} jour de sécabilité est également vrai avec la pause méridienne à la distribution, avec l'agrandissement des « terrains » à l'enseigne, avec la diminution des services rendus au public, avec la réduction des horaires d'ouverture des bureaux.

Les postiers du Cher ont montré le 10 septembre leur volonté de ne pas laisser faire. Ils étaient plus de 200 en grève, répondant à l'appel national pour les retraites, les salaires et l'emploi et à l'appel départemental CGT-FO-Sud pour la défense des conditions de travail.

L'unité du personnel et l'unité syndicale sont deux conditions incontournables à la conduite et à l'efficacité des luttes. La CGT œuvrera au rassemblement des salariés et des syndicats sur des revendications de haut niveau.

Le syndicat CGT FAPT 18.



COMMUNIQUE DE PRESSE

Agglobus : les modifications du réseau à l'épreuve de l'expérience

Le réseau Agglobus connaît à partir du 26 Août des modifications importantes sur une partie du réseau. Un certain nombre de lignes sont modifiées, soit dans leur numéro ou dans leurs destinations, voire dans leur itinéraire et aussi quant au nombre de leurs fréquences.

De nombreux usagers de l'agglomération de Bourges seront donc confrontés à des efforts d'adaptation à ces nouvelles données.

Ainsi, plusieurs lignes voient une de leurs destinations modifiée : la ligne d'Asnières ne va plus à l'Hôpital, mais au Centre Hippique ; celle de l'Aéroport se dirige désormais vers l'Hôpital.

C'est ce qu'en penseront les usagers à l'expérience qui est seul important.

La transformation de l'itinéraire de la ligne desservant l'agglomération de Saint-Germain du Puy crée du mécontentement. Cette ligne bénéficiera de fréquences accrues, plus 30 % environ, et d'horaires cadencés. Elle sera prolongée jusqu'au rond-point Est en direction de La charité et facilitera ainsi les habitants du lotissement Terres de Chailloux.

Mais seule la route Nationale 151 est desservie. D'une part, les 14 dessertes journalières du quartier Sud, avec

celles de la gare SNCF, sont supprimées. Mais, c'est aussi celle des 40 dessertes du Nord par la rue de la Marguillière qui obligera les habitants de ces quartiers à rejoindre la Nationale, quel que soit leur âge, y compris avec des sacs à provisions ou des bagages.

Certes, il y a la mise en service, à l'essai, d'un transport à la demande. Mais ce service ne sera accessible que deux heures et demie par jour ouvrable, ce qui n'est guère compatible avec, par exemple, l'imprévisibilité de la durée des visites médicales. De plus, il exigera une rupture de charge à un arrêt sur la Nationale en cas de déplacement vers Bourges.

C'est pourquoi l'Association pour l'Information et la Défense des COSommateurs SALariés, INDECOSA-CGT 18, a entrepris une consultation des habitants pour recueillir leurs opinions. A ce jour, en fonction du nombre d'opinions recueillies, 97 % des Germinoises sont opposés à ces modifications. Cette consultation se poursuit après les changements intervenus. Nous ne manquerons pas d'en faire connaître les résultats qui nous semblent indispensables pour les initiatives utiles à l'amélioration des dessertes urbaines.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE INDECOSA

JEUDI 24 OCTOBRE 2013 de 8 h à 12 heures

Salle Marcel Bascoulard - Route de Guerry à BOURGES

Les Syndicats d'Actifs et Retraités,

Les membres de la CE et de la CFC de l'UD,

Les membres du Conseil d'Administration Indecosa-cgt 18,

sont cordialement invités à cette Assemblée. Inscrivez-vous rapidement auprès de l'INDECOSA ou de l'UD

A la suite de son Assemblée Générale, l'INDECOSA CGT 18 organise un

FORUM d'INFORMATION le JEUDI 24 OCTOBRE 2013 de 14 h à 16 h 30

Salle Marcel Bascoulard - Route de Guerry à BOURGES

sur le thème :

« La Consommation, les Banques, les crédits : Comment prévenir les litiges ? »

Dans le précédent Bulletin de l'UD, il avait été omis la composition de la Commission Logement-Habitat. Voici les membres de cette commission :

LEGER Guy - HENRY Claudie - GAUTHIER Annie - DEPOIL Claude - LEISEING Jacky -
MARTIN Yannick - MARTINEAU Sébastien - PIGEOTTE Jean-Pierre - RODRIGUEZ-SICARD Gaby -
RODRIGUEZ Jean-Manuel.

Pour conduire l'activité spécifique de la CGT dans ce domaine et dans la perspective des élections des représentants des locataires HLM en décembre 2014, la Commission a besoin d'être renforcée. Il est fait appel aux militants(es) CGT sensibilisés(ées) sur les problèmes du logement et plus largement de l'Habitat.

LUNDI 7 OCTOBRE 2013 > SOIRÉE LECTURE

à l'Union Départementale CGT à 20 heures - Entrée gratuite

La Maison de la Culture de Bourges en partenariat avec l'Union Départementale CGT vous invite à une soirée lecture du Livre «**Nous étions des êtres vivants**» de Nathalie Kuperman, par Cyrille Gaudin, comédienne professionnelle.

Nathalie Kuperman s'empare avec originalité d'un sujet très actuel : le rachat d'une entreprise, le harcèlement au travail, les inquiétudes des salariés, les licenciements (France culture)

VENDREDI 11 OCTOBRE à 21 Heures

Salle de Cinéma de la MC - Boulevard Clémenceau à BOURGES

Projection du documentaire «**Entrée du Personnel**» de Manuela Fresil, primé lors du festival international du documentaire.

Un débat sera organisé avec la réalisatrice. L'UD sera présente.



MARDI 5 NOVEMBRE 2013

**MANIFESTATION À ROANNE POUR LA DÉFENSE DE CAMARADES
au TRIBUNAL de GRANDE INSTANCE à ROANNE**

Le 5 Novembre 2013, toute la CGT appelle à une manifestation à ROANNE pour défendre et soutenir 5 camarades qui passent au Tribunal de Grande Instance de Roanne à 13 heures.

Rappel des faits :

Nos 5 camarades qui sont poursuivis depuis 2010 par le Procureur de la République de Roanne ont subi de 4 à 6 heures de garde à vue, un appartement a été fouillé, pour la seule raison qu'ils n'ont pas voulu subir un test ADN.

L'acharnement judiciaire du procureur n'a plus aucune limite. Malgré le soutien de l'ensemble de la CGT, d'élus(es) politiques locaux et nationaux, nos camarades se retrouvent une nouvelle fois devant les tribunaux. Ils sont considérés comme des délinquants de droit commun.

Tous les camarades qui désirent participer à ce rassemblement doivent s'inscrire rapidement auprès de l'UD afin que l'on puisse mettre en place les moyens de transport appropriés (co-voiturage, réservation de mini bus ou cars ...). Les modalités (heures, repas, etc....) vous seront communiquées ultérieurement.

L'UD a dû se doter d'un groupe électrogène pour animer nos différentes manifestations.

Le montant de cet investissement : 540 euros

Nous remercions le Syndicat CGT George Sand qui a fait un don à l'UD de 250 € pour une partie de ce matériel.

A vendre
L'histoire de France contemporaine
de 1789 à 1981
en 8 volumes
Prix de vente : 120 € - Etat neuf
S'adresser à l'UD.